



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E28603

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 26/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1947
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/04/2005
350 000

Raison sociale : BLANC GILBERT

12 RUE BASSE COMBALOT
69007 LYON 07

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 481529857

Téléphone : 04 78 72 18 06

Fax : 04 78 61 11 03

Portable :

Site Internet :

E-mail : g.blanc@blancplomberie.com

Responsabilité légale :

BLANC PHILIPPE CO-GÉRANT / BLANC FRANCK CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-190009

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-190009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/09/2022
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	20/06/2020
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	20/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.